



Procès-verbal SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSEIL ÉTABLISSEMENT ÉCOLE LE SENTIER
3 avril 2023, 19H00

	P	A		P	A		P	A
Catherine Boreux (parent)	X		Julie Cloutier (parent subs.)		X	Amélie Lauzon (enseignante)		X
Geneviève Foisy (parent)	X		Darlène Dubois (parent subs.)	X		Sophie Chevalier (enseignante)	X	
Dérick Hébert (parent)	X		Françoise Levesque (parent subs.)		X	Sophie Dumontier (directrice)	X	
Alexandra Levac (parent)	X		Isabelle Massie (parent subs.)		X	Josée Thérien (ens. substitut)		X
Valérie Marsolais (parent)	X		Valérie Patry (parent subs.)		X	Mélanie Gagné (ens. substitut)	X	
Geneviève Ouellet-Gagnon (parent)	X		Chloé Julien-Payant (parent subs.)		X	Nancy Genest (ens. substitut)		X
Christine Turgeon (parent)	X		Anne-Marie Roy (parent subs.)	X		Joanie Landry (ens. substitut)		X
Jean Vincent-Olivier (parent)	X		Jean-François Thibault (parent subs.)	X				

1. Ouverture de la séance

Il est proposé par Alexandra Levac D'OUVRIR la séance du conseil d'établissement à 19:02

Adopté

Résolution CE22-23.59

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, Valérie Marsolais, présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Alexandra Levac D'ADOPTER l'ordre de jour tel que présenté.

Adopté

Résolution CE22-23.60

3. Horaire des transports 2023-2024

Retour sur l'envoi du courriel de Sophie et de la lettre du Conseil d'établissement (CÉ) du vendredi 31 mars.

- Au moment de la rencontre, les résultats du sondage sont :
 - Impact négatif : 61 votes
 - Impact positif : 15 votes
 - Pas d'impact : 7 votes
- Même lorsque les votes étaient "impact négatif" beaucoup de parents ont tout de même proposé des solutions en prévision du nouvel horaire.
- Quelques parents ont répondu dans le sondage qu'ils envisagent de partir du Sentier si le nouvel horaire reste en place.
- Le sondage ne représente pas assez la réalité de tous les parents, car il n'y a pas eu assez de réponses, moins de 50% des familles.
- Un point qui revenait souvent était de ramener un service de garde au Sentier (avant qu'il ne soit enlevé, notre service de garde a toujours été affilié à un autre, comme celui de l'école des Grands-Chemins, mais ce n'était pas rentable. Pour être rentable, il avait été mentionné à ce moment qu'il faudrait être environ une soixantaine d'enfants qui utiliseraient le service de garde au Sentier).
- C'est possible que le besoin en service de garde ne soit qu'exclusivement en fin de journée si l'école commence à 7 :45.
- Le transport scolaire dit avoir pris en compte les délais du transport pour les écoles régionales, mais n'a probablement pas pris en compte ce qui touche l'essence de notre école, exemple la coéducation, c'est un point qui inquiète plusieurs personnes.
- Il y a eu une rencontre du CA du Comité de parents et ce point sera discuté au prochain comité de parents.
- Point important à s'assurer auprès du transport scolaire : le souhait que la durée du transport soit diminuée.
- Pourrait-on demander des modifications\des garanties de durée maximale pour le transport scolaire ou d'heure minimum (par exemple 7 :00) qu'un enfant peut prendre l'autobus?
- Le transport scolaire a déjà mentionné à un parent que ça ne devrait pas être plus de 40 minutes dans le transport pour chaque enfant. Cependant, selon la politique sur le transport scolaire, le maximum serait de 60 minutes pour une école régionale, et aucun enfant ne devrait être dans l'autobus avant 6 :30.
- Il serait intéressant de trouver des études qui parlent du fonctionnement des enfants qui commencent leur journée d'école (transport) dès 6 :30.
- Il y a des préoccupations pour la coéducation : l'équipe-école voudrait, quand l'horaire sera fixé, faire un sondage aux parents. Souvent lors de la première période, il y a un gros besoin en coéducation, mais est-ce que les parents seront disponibles à ce moment et est-ce que les enfants

vont être prêts\aptes\assez en forme pour faire des projets ou des activités exigeantes dès le début de l'école à 7 :45?

- Si nous avons des points à défendre auprès du comité des transports, il faudrait davantage se positionner sur le délai du transport et l'heure de départ minimum, et non pas par rapport à l'heure de début d'école, car plusieurs autres écoles commencent déjà aussi tôt.
- Plutôt que chaque parent appelle la CSSMI, serait-il mieux qu'un représentant les contacte au nom de tous les parents?
- Si nous obtenons un service de garde au Sentier, est-ce qu'on gardera ouvert le service de garde dans les écoles de quartier? Si oui, il n'y aura probablement pas assez d'enfants qui seront au service de garde du Sentier, mais si non, les parents qui habitent plus loin auront plus de route à faire.
- Est-ce qu'on relance le sondage sur les impacts du nouvel horaire?
- C'est le service du transport scolaire qui décide aussi pour le service de garde.
- Service de garde : il serait intéressant de savoir combien il manque d'argent pour ne pas être déficitaire si jamais on n'a pas le nombre suffisant d'enfants.
- Est-ce que quelqu'un de la CSSMI pourrait nous aider en général, ou nous aider à, par exemple, calculer combien d'enfants ou d'argent nous aurions besoin pour avoir un service de garde au Sentier. Il serait pertinent que Sophie parle avec la directrice de l'école des Grands-Chemins.
- Il faudra probablement convaincre le service de transport avec plusieurs points pour réussir à avoir le service de garde au Sentier.
- Un bon point : Afin d'avoir des éducatrices stables pour l'heure du diner, ce serait plus facile si elles avaient aussi le service de garde en fin de journée à la même école.
- Si on ne peut pas avoir de service de garde au Sentier, il se pourrait qu'il y ait trop d'enfants dans les services de garde des écoles de quartier : problématique d'espace, de nombre et de voyageant (navettes) entre le Sentier et les écoles de quartier.
- Nouveau sondage aux parents : qui aurait besoin d'un service de garde (il faudra demander aux parents actuels et aux futurs parents).

PLAN DE MATCH

- Envoyer un courriel (Geneviève F.) de la part du CÉ à tous les parents le jeudi 6 avril mentionnant :
 - On poursuit les démarches;
 - On demande aux parents quelle est la durée actuelle du transport de leurs enfants;
 - On demande aux parents de répondre à un nouveau sondage sur leur besoin en service de garde si le nouvel horaire est celui en place l'année prochaine;
 - On mentionne qu'on se penchera davantage sur le temps de transport maximal et l'heure minimum pour prendre l'autobus;
 - On donne les résultats du sondage (Dérick);
 - On mentionner le % qui n'a pas répondu au premier sondage et que pour avancer, pour prendre des meilleures décisions et pour orienter nos actions, nous avons besoin de plus de réponses.
 - Remettre le sondage sur les impacts;
 - Date maximale pour répondre à tous les sondages : Mardi 11 avril

Prochain CÉ 18 avril à 18 :30 - souper

4. Levée de la séance

La présidente, Valérie Marsolais conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Geneviève Foisy DE LEVER la séance à 20 :19

Adopté

Résolution CE22-23.61

La présidente
Valérie Marsolais

La secrétaire
Christine Turgeon